

L'actualité des unités de production

L'unité de production n°1 était, lors de la semaine écoulée, en production et à disposition du réseau électrique national.

L'unité de production n°2 était, lors de la semaine écoulée, en production et à disposition du réseau électrique national.

L'environnement sous surveillance permanente

Préserver l'environnement est une priorité pour la centrale nucléaire de Fessenheim qui intègre l'exigence environnementale dans l'ensemble de ses activités.

L'exploitant d'une centrale nucléaire en fonctionnement, doit réglementairement assurer une auto-surveillance de l'environnement. Celle-ci consiste à prélever des échantillons à des fins d'analyse, dans les écosystèmes proches de la centrale : sous les vents dominants, en amont et en aval des rejets liquides et dans les eaux souterraines. Ce dispositif de surveillance est complété par des études radioécologiques et hydrobiologiques. La radioactivité ambiante, atmosphérique, des végétaux et de l'eau sont contrôlées.



Ces contrôles au pas quotidien, hebdomadaire ou mensuel, sont complétés par ceux des stations de mesures physicochimiques, dites stations multiparamètres, installées sur le site, ainsi qu'en amont et en aval, qui permettent des mesure en continu. Chaque année **2 500 prélèvements** sont effectués pour l'eau, la faune, la flore et l'air par des équipes spécialisées de la centrale, à partir desquels **6 000 analyses** sont réalisées au sein de notre laboratoire intégré, accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation). Grâce à une exploitation rigoureuse et maîtrisée, à la surveillance stricte et permanente des salariés, l'ensemble des résultats qui sont transmis tous les mois à l'ASN (Agence de Sûreté Nucléaire) sont très largement en dessous des limites réglementaires autorisées.

Sont également suivis les prélèvements d'eau réalisés dans le Grand Canal d'Alsace pour le refroidissement et l'alimentation de différents circuits nécessaires au fonctionnement de la centrale. Certains prélèvements d'eau ont lieu dans la nappe phréatique pour la station de déminéralisation de la centrale, pour l'eau destinée à la consommation humaine sur le site, pour une partie de l'eau industrielle et pour assurer l'appoint ultime. C'est la raison pour laquelle le CNPE a optimisé le réseau piézométrique du site et mis en œuvre un programme de contrôles renforcés des eaux de nappe.

Pour retrouver l'intégralité des données environnementales mensuelles et le Rapport Annuel Environnement de la centrale nucléaire de Fessenheim, connectez-vous sur www.edf.fr/fessenheim rubrique « Sûreté / Environnement ».

En visite au CNPE avec l'Office de Tourisme Pays Rhin-Brisach

Un partenariat avec l'Office de Tourisme Pays Rhin-Brisach permet d'inscrire la découverte de la centrale nucléaire au programme des animations touristiques estivales.

Pour Clotilde Kirchmeyer, chargée de communication à l'Office de tourisme du Pays Rhin-Brisach, il n'y a pas de doute : « Le public est de plus en plus intéressé par le tourisme industriel. Les visiteurs souhaitent davantage découvrir le fonctionnement et les coulisses des entreprises locales et comprendre l'activité économique qui les entoure. Pouvoir répondre à cette demande en proposant la visite d'un lieu atypique et inaccessible habituellement au public, nous a motivé dans le choix d'inscrire à notre programme, des visites de la centrale nucléaire de Fessenheim ».



PRECISION

La photo parue la semaine dernière, donnait à voir la **piscine du réacteur** après rechargement et non la **piscine de désactivation** (aussi appelé piscine d'entreposage) dont vous pouvez découvrir la photo ci-dessous.

Ces 2 bassins sont reliés par un tube de transfert permettant le passage du combustible de l'un à l'autre, sous eau.

